

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE L'ESSONNE

VILLE DE PARAY-VIEILLE-POSTE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 26 septembre 2022

L'an deux mille vingt deux, le vingt six septembre, à 20 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de Paray-Vieille-Poste, légalement convoqué, s'est réuni, au lieu ordinaire de ses séances, à l'Hôtel de Ville, en salle du Conseil Municipal Pierre Bouquet, sous la présidence de Nathalie LALLIER, Maire.

Nombre de membres du Conseil Municipal en exercice	29
Présents	23
Pouvoirs	5
Votants	28

Présents :

Nathalie LALLIER, Fabrice WARGNIER, Caroline DELAVEAU-PIERACCI, Fouad IDHAMMOU, Françoise DODDI-POUYET, Catherine REYT, Pascal BRULFERT, Virginie PAPIN-FILIBE, Michèle PRIEUR, Sylvain HAMARD, Martine TEILLOUT, Hélène COLELLA, Sandrine PISANI-VETTRAINO, Alexandre MIRANDA, Adrien LEPORINI, Léa BELLARD, Ugo CAPOCCI, Nathanaël VETTRAINO, Claire MAURANGES, Gino CAPOCCI, Pascal PICARD, Peggy PERROCHON, Philippe BABY

Absent(s) excusé(s) et représenté(s) :

Alain COQUERAY a donné pouvoir à Fabrice WARGNIER, Jacques DI MARCO a donné pouvoir à Fouad IDHAMMOU, Paola CORREIA a donné pouvoir à Nathalie LALLIER, Carole OUVARD a donné pouvoir à Françoise DODDI-POUYET, Stéphanie JANKIEWICZ a donné pouvoir à Peggy PERROCHON

Absent(s) excusé(s) :

Guillaume REJMENT

Secrétaire de séance : Sandrine PISANI-VETTRAINO

DELIBERATION N° DEL_2022_031

OBJET: REMPLACEMENT D'UN REPRÉSENTANT DU CONSEIL MUNICIPAL AU SEIN DES COMMISSIONS MUNICIPALES

Madame Nathalie LALLIER, Maire, expose,

Le Conseil Municipal ayant procédé à l'installation de Madame Claire MAURANGES en lieu et place de Monsieur Jean-Luc GUGLIELMI, décédé le 13 septembre 2022, il convient de procéder à la modification de la composition des commissions municipales.

Le Conseil Municipal ayant entendu l'exposé de Madame Nathalie LALLIER,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L. 2121-22,
 VU le règlement intérieur, et notamment l'article 31 fixant la composition des commissions,
 VU la délibération n° DEL_2020_011 en date du 9 juin 2020 fixant le nombre des commissions municipales et de ses membres,
 VU la délibération n° DEL_2020_012 en date du 9 juin 2020 désignant les membres des commissions municipales,
 VU la délibération n° DEL_2021_038 en date du 13 décembre 2021 portant sur le remplacement d'un représentant du Conseil Municipal au sein des commissions municipales,
 CONSIDÉRANT le décès de Monsieur Jean-Luc GUGLIELMI, Conseiller Municipal,
 CONSIDÉRANT son remplacement par le suivant de liste, Madame Claire MAURANGES,

Après avoir délibéré à l'unanimité,

DÉSIGNE Madame Claire MAURANGES en qualité de représentante du conseil municipal au sein des commissions n° 2 et n° 4.

RAPPELLE que Madame Nathalie LALLIER, Maire, est présidente de droit des commissions municipales.

MODIFIE la composition des commissions communales ainsi qu'il suit :

	Commission n°1	Commission n°2	Commission n°3	Commission n°4
	Finances, Ressources Humaines et Administration Générale	Cadre de vie, Aménagement et Transition écologique	Petite enfance, Enfance, Éducation, Jeunesse, Sports et Loisirs	Développement artistique, Culturel et Événementiel
Groupe « Union Pour Paray »	WARGNIER Fabrice IDHAMMOU Fouad DODDI-POUYET Françoise PAPIN-FILIPÉ Virginie PRIEUR Michèle DI MARCO Jacques LEPORINI Adrien BELLARD Léa	WARGNIER Fabrice DELAVEAU-PIERACCI Caroline HAMARD Sylvain OUVRARD Carole MIRANDA Alexandre LEPORINI Adrien CAPOCCI Ugo MAURANGES Claire	COQUERAY Alain REYT Catherine DI MARCO Jacques CORREIA Paola OUVRARD Carole REJMENT Guillaume CAPOCCI Ugo VETTRAINO Nathanaël	BRULFERT Pascal HAMARD Sylvain TEILLOUT Martine COLELLA Hélène CORREIA Paola PISANI-VETTRAINO Sandrine DI MARCO Jacques MAURANGES Claire
Groupe « Demain Pour Paray »	PERROCHON Peggy JANKIEWICZ Stéphanie	CAPOCCI Gino BABY Philippe	PERROCHON Peggy Non pourvu	Non pourvu Non pourvu

Fait et délibéré à Paray-Vieille-Poste,
 Pour extrait conforme,